



ASSOCIATION OMNISPORTS TRAPPISTE SECTION NATATION

Inscriptions saison 2025-2026

Les principes des dernières années sont reconduits pour la saison 2025-2026 :

- Renseigner un dossier d'inscription sur internet (www.aotnatation.org) est **obligatoire** avant la permanence d'inscription qui validera l'inscription. **Cette étape garantit dorénavant votre place.**
- Pas de tests pour les nouveaux adhérents enfants : des prérequis sont décrits ci-après et seront vérifiés lors de la permanence d'inscription.

Dossier d'inscription :

A renseigner en ligne sur le site du club (www.aotnatation.org).

Si vous êtes en difficulté pour renseigner ce formulaire en ligne, vous pouvez vous rapprocher de l'espace CYBERBASE de la ville de Trappes (16 bis rue Gabriel Peri).

Le lieu et les créneaux des permanences vous seront précisés à la fin de la création du dossier d'inscription.

Vous ne pourrez pas vous inscrire directement en permanence.

Prérequis applicables aux nouveaux adhérents

Natation adultes : savoir nager 50m sans s'arrêter.

Enfants nés entre 2013 et 2017 : savoir parcourir 25 m dans l'eau en autonomie (diplôme récent).

Enfants nés entre 2018 et 2020 : taille minimum de 1,15 m (une mesure sera faite à l'inscription).
ne pas avoir peur de rentrer dans l'eau

Le club se réserve le droit d'annuler l'inscription si, pendant les premières séances, les capacités de l'enfant, en regard de ces prérequis, s'avèrent insuffisantes.

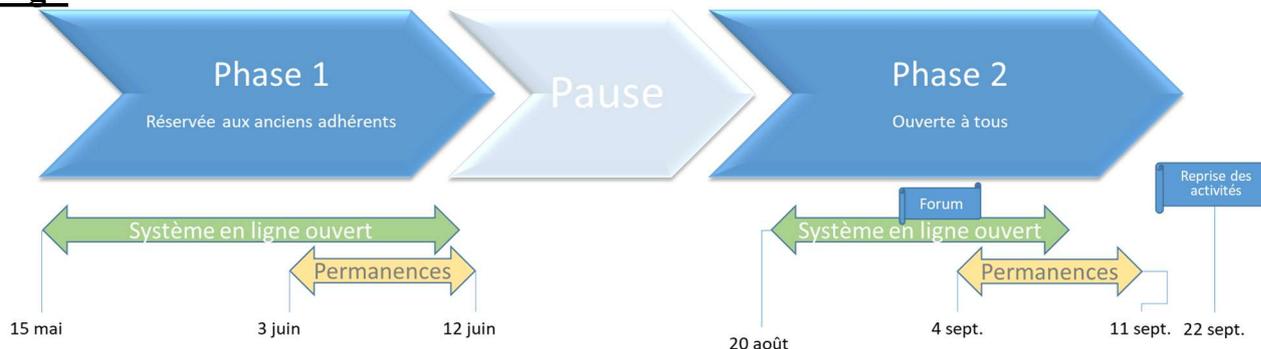
Tarifs :

| | Tarifs normaux | |
|--------------------------------------------------|----------------|------------|
| | Trappistes | Extérieurs |
| 1 créneau adulte (Natation ou Aquagym) | 210 € | 230 € |
| 2 créneaux adulte (Natation et/ou Aquagym) | 300 € | 320 € |
| Natation enfant (né du 01/01/2013 au 31/12/2020) | 200 € | 220 € |
| Compétition : pré-comp & avenir | 236 € | 256 € |
| Compétition : Groupe 2 | 266 € | 286 € |
| Compétition : Groupe 1 | 330 € | 350 € |
| Compétition : Masters | 310 € | 330 € |

L'augmentation des tarifs est rendue nécessaire pour assurer la pérennité de notre association face à la hausse des frais de fonctionnement, la réduction des aides publiques et la diminution du nombre d'adhérents constatées depuis quelques années.



Planning :



Phase 1 : Réservée aux adhérents de la saison 2024-2025.

Pendant cette première phase, les dossiers d'inscription seront limités au nombre de places disponibles par créneau. Les places sont donc garanties sous réserve de valider l'inscription aux permanences.

- Jeudi 15 mai : Ouverture du système avec accès pour les anciens adhérents uniquement.
- Du 3 au 12 juin : permanences pour validation des inscriptions à la piscine.
- A la fin de la dernière permanence : annulation des inscriptions non validées (avec envoi d'un e-mail d'information aux personnes concernées)

Phase 2 : Ouverte à tous

Pendant cette deuxième phase, les dossiers d'inscription seront limités au nombre de places disponibles par créneau + 10 places en liste d'attente.

- Mercredi 20 août : Ouverture du système pour tous (anciens et nouveaux adhérents)
- Du 4 au 11 sept. : permanences pour validation des inscriptions à la piscine (hors liste d'attente).
- A la fin de la permanence du 11 septembre : annulation des inscriptions non validées (avec envoi d'un e-mail d'information à l'adhérent) et envoi d'un e-mail aux personnes sur listes d'attente selon le nombre de places restantes en vue de se présenter à une permanence spécifique.

Éléments à fournir pour la validation de l'inscription en permanence :

- Le document issu du dossier d'inscription, au minimum le numéro de dossier.
- Un questionnaire relatif à son état de santé est demandé (voir sur le site la version pour mineur ou majeur). S'il y a une réponse « oui », alors un certificat médical est nécessaire.
- 1 photo d'identité
- Pour les nouveaux adhérents enfants nés en 2017 et avant : Certificat de natation de 25m récent
- Le paiement complet de la cotisation en espèces ou chèques (max : 2 par adhérent). Les coupons sports doivent être au nom de l'adhérent (pas de chèques vacances). Pass-Sport, Pass+ et Labaz (sur présentation du coupon mentionnant l'AOT) accepté avec un chèque de caution.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom de l'adhérent (ou du tuteur) pour les trappistes (pas de Carte Nationale d'Identité). En absence de justificatif, le tarif "extérieur" sera appliqué.

L'inscription ne sera pas validée en cas de document manquant.

Reprise des cours : Lundi 22 septembre 2025. (**Bonnet de bain obligatoire pour tous**)

Contact : site internet : www.aotnatation.org Mail : aotnatation@gmail.com